## Annexe 3 : Critères de sélection et modalités de notation et d'évaluation des projets par lot

## Lot 1 : AEMO Classique et AEMO renforcé

Critères	Sous-critères	Thématique	Pondération	Cotation 0 à 5
1- Valeur technique	Expérience et capacité de déploiement (10)	Compréhension des attentes, connaissance des enjeux de la prise en charge du public cible	5	
		Capacité à déployer le projet (ressources pré-existantes, calendrier de mise en œuvre).	5	
	Modalité d'exécution de la mesure (à ramener sur 20)	Organisation et modalités pratiques d'accompagnement (tréquence des interventions en classique et en renforcé, amplitude horaire et hebdomadaire d'intervention, organisation des astreintes, temps, lieux, formes et objectifs des rencontres avec les bénéficiaires)	5,5	
		Description des modalités de mise en oeuvre de l'AEMO (classique et renforcée): gestion des délais de prise en charge, suivi des situations en attente d'exécution, modalités de prise de contact avec la famille et les bénéficiaires, organisation de l'évaluation, du passage d'une AEMO classique à une AEMOR	5,5	
		Prise en compte du droit des personnes concernées et des besoins fondamentaux de l'enfant dans l'offre de service proposée	2,5	
		Document individuel de prise en charge et articulation avec le Projet pour l'enfant,	2	
		Relations avec l'autorité parentale	2	0 - Absence de documents ou d'éléments permettant d'appréciser le critère
		Qualité des activités support de l'accompagnement des personnes concernées, et notamment d'éventuels temps collectifs	2,5	
	Coordination avec les différents acteurs (15)	Descriptif des modalités d'articulation avec les services de la PJJ, de la Métropole de Lyon et du Tribunal pour enfants : Projet pour fenfant, DIPEC, rapports, mise en œuvre des jugements sur renforcement d'AEMO, fin de prise en charge et décision OPP suite à une AEMO, tableau de bord de suivi des mesures ordonnées et du calendrier d'éxécution	10	<ol> <li>Informations non précisés ou inexploitables</li> <li>Eléments répondant à l'attente à minima</li> </ol>
		Identification des partenaires (scolarité et para-scolarité, santé, loisirs etc.) et descriptif des coopérations envisagées pour contribuer à la continuité éducative dans l'intérêt des personnes concernées	5	3- Eléments répondant à l'attente complètement
	Projet d'installation (10)	Pertinence de la zone d'implantation (proximité des transports en commun, des établissements scolaires etc. afin de réduire les temps de trajet) et caractéristiques principales des locaux	5	4 - Eléments donnant une plus-value au projet     5 - Eléments parfaitement conformes aux attentes
		couverture géographique de l'offre de service proposée (capacité à couvrir l'ensemble du territoire métropolitain).	5	5 Elements parallelment comornes dax disentes
	Ressources humaines (15)	Composition et organisation de l'équipe (organigramme, tableau des effectis, répartition précise des mesures/normes par travailleur social, modalités d'organisation de la continuité de service, etc.). Le cas échéant, présentation des	5	
		Description détaillée des missions des professionnnels	5	
		Qualification et compétences de chacun des professionnels et notamment des compétences spécifiques pour l'AEMO renforcée	2,5	
		Formation du personnel (plan de formation continue)	2,5	
	Sous-total		70	
2- Coût de fonctionnement du projet		Bilan financier et plan de financement du projet	7,5	
		Prix de journée présenté par le candidat (selon les modalités présentés au 2.4 du présent cahier des charges)	22,5	
	Sous-total		30	
	Total		100	